

Compte-rendu du Conseil municipal du 4 mars 2022

Présent(es) :

Mesdames Annick FALEMPIN, Mathilde FAURE, Monique FORMENTO, Françoise Paule MATHEY, Natacha VANDAMME, Jacqueline VISSAC

Messieurs Grégory BONNET, Gaël FAURE, Bruno LOPEZ, Sylvain MOMPIED, Jean-François PORTE, Jérôme RABANET

Pouvoirs : Justine MONTPIED donne pouvoir à Jean-François PORTE, Martine PORTE donne pouvoir à Grégory BONNET

Absent : Norbert ONZON

Ordre du jour :

- 1/ Désignation du secrétaire de séance
- 2/ Approbation du Compte-Rendu du Conseil Municipal du 21 janvier 2022
- 3/ Approbation du compte administratif 2021 budget général
- 4/ Approbation du compte administratif 2021 budget assainissement
- 5/ Approbation Comptes de gestion budget général 2021
- 6/ Approbation Comptes de gestion budget assainissement 2021
- 7/ Affectation de résultats budget général
- 8/ Vote des taux d'imposition communaux
- 9/ Vote budget général 2022
- 10/ Location logement communal
- 11/ Soutien renouvelé à Salah Hamouri
- 12/ Questions diverses

1. Désignation secrétaire de séance

Bruno Lopez est désigné

14 voix pour

2. Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 21 janvier 2022

14 voix pour

3. Approbation du compte administratif 2021 budget général

Note synthétique de présentation des comptes : Le Maire fait une lecture commentée de cette note qui est jointe aux différents documents comptables.

Le premier adjoint présente le compte administratif 2021 du Budget Général :

Fonctionnement

Dépenses 206 796.23 €

Recettes 243 538.70 €

Résultat exercice 2021 : 36 742.47 €

Investissement

Dépenses 259 131.83€

Recettes 176 434.21€ et 75 747€ en Restes à Réaliser 2021

Résultat de l'exercice 2021 : - 82 697.62 €
13 voix pour (*le Maire ne prend pas part au vote*)

4. Approbation du compte administratif 2021 budget assainissement
Le premier adjoint présente le compte administratif 2021 du budget assainissement :

Fonctionnement
Dépenses 32 797.48 €
Recettes 90 361.45€
Résultat exercice 2021 : 57 563.97€

Investissement
Dépenses 39 172.57 €
Recettes 21 763.52 €
Résultat exercice 2021 : - 17 409.05€

13 voix pour (*le Maire ne prend pas part au vote*)

5. Approbation Comptes de gestion budget général 2021
Le Maire présente les comptes de gestion 2021. Ils sont conformes au comptes administratifs 2021.
14 voix pour

6. Approbation Comptes de gestion budget assainissement 2021
Le Maire présente les comptes de gestion 2021. Ils sont conformes au comptes administratifs 2021.
14 voix pour

7. Affectation de résultats

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement :	176 434.21 €
Dépenses d'investissement réalisées :	259 131.83 €
Résultat de l'exercice 2021 :	- 82 697.62 €
Report résultat 2020 :	- 31 549.45 €
Réintégration 001 BA Assainissement dissout	- 27 954,72 €
Résultat de clôture d'investissement (DI 001) :	- 142 201.79 €
Restes à Réaliser 2021 (recettes) :	+ 75 747.00 €
Besoin de financement de la section invest :	- 66 454.79 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes réalisées :	243 538.70 €
Dépenses réalisées :	206 796.23 €
Résultat exercice 2021 :	36 742.47 €
Report résultat 2020	102 828.47 €
Affectation à la section d'investissement :	- 31 549.45 €
Réintégration 002 BA Assainissement dissout	28 165,14 €
Résultat de clôture de fonctionnement :	+ 136 186,63 €

Décide d'affecter au BP 2022 les résultats de l'exercice 2021 comme suit :

- En section d'investissement recettes (c/ 1068) : **66 454.79 €**
- **En section de fonctionnement recettes (c/ 002) : 69 731.84 €**

14 voix pour

8. Vote des taux d'imposition communaux

Les taux n'ont pas été augmentés depuis 2018. Cette année là, l'augmentation avait été faible (+0,89 % sur le FB).

Il est proposé d'augmenter les taux de la TFPB et de la TFNB de 3 %, les taux 2022 seraient les suivants :

*TH 8,49%

*TFPB 36,24%

*TFNB 62,30 %

14 voix pour

9. Vote du budget général primitif 2022

Le Maire présente et propose le budget général 2022 avec une section de fonctionnement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 298 223,84€ et une section d'investissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 302 540,59€.

14 voix pour

10. Location logement communal

La locataire du logement situé au 2ème étage au-dessus de la mairie va quitter les lieux mi-mars.

Il est décidé de relouer ce bien et de le proposer avec un loyer de 467€+ 33€ de charges.

14 voix pour

11. Soutien renouvelé à Salah Hamouri

Salah Hamouri, avocat franco-palestinien, résident de Jérusalem Est subit depuis 20 ans un harcèlement continu de la part de l'État d'Israël.

La commune de Montcel a soutenu à plusieurs reprises son combat pour le respect des droits humains, en particulier contre les détentions administratives sans motif des prisonniers politiques palestiniens. Pour rappel, Salah Hamouri a été fait citoyen d'honneur de Montcel en 2018 et a été accueilli physiquement en 2019.

Après les années d'emprisonnement arbitraire, c'est la vie privée de Salah qui est attaquée : interdiction à sa femme de se rendre à Jérusalem où vit la famille, impossibilité faite à ses enfants de naître à Jérusalem, interdiction faite à cette famille de se regrouper pour vivre ensemble à Jérusalem, la ville où il est né et entend demeurer.

Depuis le mois de juin 2020, il vit sous la menace d'une expulsion imminente : Israël a décidé de révoquer le statut de résident de Jérusalem de Salah Hamouri pour « défaut d'allégeance ». Il lui est interdit, dans l'attente des procédures d'appel, de se déplacer. Il se retrouve bloqué à Ramallah, il ne peut plus exercer sa profession d'avocat et il vient de lui être retirée sa couverture santé pourtant obligatoire.

Salah Hamouri a besoin de notre soutien pour mener à bien son combat, mais aussi le combat des palestiniennes et palestiniens qui subissent les mêmes discriminations.

Il est proposé au conseil municipal de :

-rappeler son soutien à Salah Hamouri et son combat pour le respect des droits fondamentaux des palestiniens

-d'adresser un nouveau courrier à la Présidence de la République pour qu'elle protège les droits du citoyen français Salah Hamouri

13 voix pour et 1 abstention

12. Questions diverses

-Tenue du bureau de votes pour les élections présidentielles des 10 et 24 avril :

10 avril

8h/11h : Annick Falempin, Mathilde Faure, Bruno Lopez

11h/14h : Gaël Faure, Sylvain Mompied, Norbert Onzon

14h/17h : Natacha Vandamme, Jérôme Rabanet, Martine Porte

17h/19h : Jacqueline Vissac, Monique Formento, Françoise Mathey, Jean-François Porte

24 avril

8h/11h : Annick Falempin, Mathilde Faure, Bruno Lopez

11h/14h : Gaël Faure, Justine Montpied, Norbert Onzon

14h/17h : Natacha Vandamme, Jérôme Rabanet, Martine Porte

17h/19h : Jacqueline Vissac, Monique Formento, Françoise Mathey, Jean-François Porte

-L'Association « Le chemin du yoga » a finalement pu reprendre ses cours à Jozerand. Pour autant, l'association souhaite toujours créer un cours à Montcel. Au regard du nombre de participants et de l'espace nécessaire, il sera étudié avec l'association une mise à disposition, à partir de septembre 2022, de l'espace partagé plutôt que de la salle polyvalente.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire la séance à 23h.